Université Abou Bekr Belkaid- Tlemcen
Faculté de Technologie
Département d'architecture

Deuxième année Architecture
Année universitaire : 2026/2027

Matière : Atelier de projet 3

Analyse du site

Toute insertion d'un projet architectural dans un contexte donné nécessite une **connaissance approfondie de ses propriétés**.

L'analyse du site constitue une étape essentielle dans le processus de la conception architecturale et urbaine, elle représente le **support de base** pour les orientations sommaires du projet (l'implantation et l'orientation, l'occupation du terrain, la forme, le gabarit, le style architectural et l'aménagement de l'espace extérieur).

Surpassant le stade de type descriptif du lieu, l'analyse est avant tout d'ordre **prospectif,** c'est-à-dire que l'on va analyser dans l'intention première de projeter.

Une analyse approfondie du terrain et de son contexte environnant permet :

- D'identifier ses caractéristiques fondamentales (paysagères, urbanistiques et architecturales)
- De mettre en évidence les différents éléments constitutifs de ce site (son contenu ainsi que les contraintes physiques, morphologiques et climatiques)
- De ressortir les points forts à valoriser (exploiter) et les contraintes à prendre en considération (élaborer un diagnostic),
- D'envisager, en synthèse, des orientations et des recommandations premières à suivre, pour adapter le projet à son terrain et à son contexte.

Analyse du site

- Situation (Quartier/ville, Terrain/quartier)
- Les points de repère et éléments d'appel
- L'accessibilité du quartier et circulations (flux piétons et mécaniques)
- Les données climatiques du site (température, pluviométrie, direction des vents dominants)
- La nature du site (urbain, périurbain, historique, rural, montagneux,etc)
- L'étude des caractères visuels du site en tant que paysage.
- L'analyse du tissu urbain et de ses différents systèmes le composant (parcellaire, viaire, bâti et le système des espaces libres)
- Le rapport plein et vide (COS & CES, densité et gabarits)
- Les données socio culturelles (démographie, usage, vécu et occupation du site,…etc)
- Les données fonctionnelles (habitat, infrastructures éducatives, administratives, culturelles, cultuelles, sportives, économiques,…etc)

Analyse du terrain

A- Morphologie et données du terrain

- Forme du terrain
- Dimensions et surface
- Topographie du terrain (courbes de niveaux, coupes du terrain : longitudinales et transversales)
- La géologie (la nature du sol, sismicité)
- Limites du terrain (mitoyenneté, routes, trottoirs, servitudes,.. etc)
- L'accessibilité du terrain (mécanique et piétonne)
- Circulation autour du terrain (mécanique et piétonne : dimensionnement, flux et sens des voies mécaniques)
- Orientation et données climatiques (course du soleil, ensoleillement, ombrage et vents dominants)

- VRD (présence des réseaux divers : eau potable, assainissement, gaz, électricité et lignes téléphoniques et d'internet)
- Existant sur le terrain (éléments naturels et artificiels)
- Les percées visuelles (séquences visuelles à partir de l'intérieur du terrain vers l'extérieur et de l'extérieur vers l'intérieur du terrain)

B- Architecture environnante :

- Gabarit des bâtiments
- Notion de skyline, silhouette
- Façades urbaines
- Principes de façades (styles, effets d'horizontalité, verticalité)
- Type d'ouvertures, rapport plein/vide, transparence/opacité
- Système de toitures (toitures en pentes, plates, etc)
- Couleur dominante
- Texture des façades
- Structure et matériaux de construction.

Synthèse :

Ces éléments d'analyse aident à une meilleure compréhension du terrain et de son contexte environnant, permettant à l'étudiant de voir plus clair et de se familiariser avec son terrain et ainsi, d'imaginer les lignes directrices de son projet.

La synthèse doit être personnelle, comportant les points essentiels dégagés de l'analyse (atouts et contraintes) ainsi que les options sommaires de projection :

- Implantation et occupation du terrain
- Accessibilité (mécaniques et piétonnes)
- Zoning d'implantation
- Tentative de volumétrie.

Le travail sera élaboré par un groupe constitué de trois à quatre (03à 04) étudiants, sur la base d'une documentation écrite (rapports des différents plans d'urbanisme) et graphique

(plans et cartes) ainsi que des photos réalisées par les étudiants lors de leurs visites sur le site.

L'échelle des dessins varie entre 1/2000, 1/500 et 1/200.
Maquette du Terrain avec environnement immédiat 1/100.